



# VOS DONNÉES PERSONNELLES

## TOUT COMPRENDRE EN 7 POINTS

### 1 QUELLES DONNÉES SONT TRAITEES PAR LE SSTRN ?

Il s'agit de vos informations d'identification (nom, prénom...), relatives à votre vie personnelle (situation familiale, nombre d'enfant...), à votre vie professionnelle (poste de travail...) et vos données médico professionnelles et de santé.

### 2 POURQUOI LE SSTRN A BESOIN DE CES DONNÉES ?

Pour assurer ses **missions légales** (cf. articles L4622-2 et suivants du Code du travail) et notamment la gestion administrative des RDV médicaux, la réalisation des visites médicales, la tenue du dossier médical et la traçabilité des expositions professionnelles, la gestion des examens complémentaires.

Elles peuvent également être **réutilisées à des fins statistiques** ou d'études, **sauf opposition** de votre part.

### 3 QU'EST-CE QUI AUTORISE LE SSTRN À TRAITER MES DONNÉES ?

La plupart des données sont traitées en raison de l'exercice par le SSTRN d'une mission d'intérêt public (tenue du DMST par exemple).

Cependant, certaines de nos missions nous amènent à traiter vos données en raison d'un autre motif (obligation légale, intérêt légitime du SSTRN...). Lorsque votre consentement est requis, le SSTRN se charge de vous informer préalablement et de recueillir votre accord.

### 4 COMMENT MES DONNÉES SONT-ELLES SÉCURISÉES ?

Vos données sont informatisées et toute action (accès, modification, suppression) sur votre dossier médical est tracée. Les personnes n'ayant pas les droits d'accès à votre dossier doivent justifier de leur accès par un motif légitime. Les échanges de données de santé entre professionnels sont réalisés de manière sécurisée.

Le SSTRN a mis en place une politique de sécurité du système d'information afin de garantir la sécurité des données et répondre à la réglementation.

Vos données de santé sont hébergées auprès d'un prestataire agréé « Hébergeur de données de Santé » (HDS). Certaines de vos données sont confiées à des sous-traitants (archives médicales, hébergement...), lesquels sont liés au SSTRN par un contrat, qui permet de protéger vos données.

### 5 QUI PEUT ACCÉDER À MES DONNÉES ?

Les professionnels habilités du SSTRN ont accès à tout ou partie de vos données, dès lors qu'elles sont nécessaires pour réaliser leurs missions et dans la limite de ce qui leur est strictement utile.

Les données de votre dossier médical en santé travail sont accessibles uniquement :

- Par le médecin du travail
- Et par les professionnels de santé du SSTRN agissant sous sa délégation (interne, collaborateur médecin, infirmiers ...), **sauf opposition** de votre part.
- Le cas échéant, par les infirmiers de votre entreprise lorsqu'ils participent, sur délégation du médecin du travail, à votre suivi individuel, sous réserve de votre **accord**

Votre médecin du travail peut être amené, sous réserve de votre **accord**, à échanger/partager des informations vous concernant et notamment des informations de santé avec des professionnels intervenant dans votre prise en charge et notamment :

- Des professionnels du SSTRN participant à votre prise en charge (ergonome, psychologue, assistante sociale, ...)
- Des professionnels de santé ou non, externes au SSTRN (médecin traitant, spécialiste, CHU, laboratoires, psychologues externes, ...).

Votre dossier médical en santé travail est susceptible d'être transmis entre les différents services de prévention et de santé au travail au sein desquels vous auriez été ou êtes pris en charge et ce afin d'assurer la continuité de votre suivi, **sauf opposition de votre part**. Ces éléments sont transmis de manière sécurisée.

Enfin, votre dossier médical en santé travail peut être transmis après votre décès à vos ayants droits, sauf **opposition** de votre part.

### 6 COMBIEN DE TEMPS MES DONNÉES SONT CONSERVÉES ?

Vos données médicales sont conservées le temps de votre prise en charge par le SSTRN, puis elles sont archivées pendant 40 ans en moyenne à compter de la date de votre dernière visite. Des durées spécifiques existent (durée de conservation du dossier psychosocial par exemple). Ces durées, légales, sont susceptibles d'évoluer.

### 7 QUELS SONT MES DROITS ?

Vous pouvez exercer vos droits (accès, opposition, modification...) sur vos données en remplissant le formulaire disponible sur cette page : <https://www.sstrn.fr/droitsRGPD> à renvoyer par mail à [dpo@sstrn.fr](mailto:dpo@sstrn.fr).

Si vous vous estimez lésé dans vos droits, vous pouvez saisir la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes/> ou par courrier : CNIL, 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 045

Plus de détails sur le traitement de vos données : consultez notre politique RGPD ou écrivez à [dpo@sstrn.fr](mailto:dpo@sstrn.fr)

